

Développer son Charisme à l'Oral : Techniques et Stratégies

« Maîtrisez l'art de l'éloquence pour une parole politique percutante »

La prise de parole en public est un pilier du mandat d'élu qui nécessite de maîtriser des techniques spécifiques. Cette formation intensive est conçue pour renforcer votre posture d'élu en tenant compte de votre environnement et de la temporalité de votre mandat. En combinant méthodes pratiques et mises en situation concrètes, elle vous donne les clés pour développer un charisme naturel et un impact durable lors de vos interventions.

Repères Clés

- **Durée** : 06 ou 08 heures (selon le format choisi)
- **Lieu** : En ligne / En présentiel
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Public** : Élus locaux dès le début de leur mandat.
- **Prérequis** : Aucun

Objectif Pédagogique

- Comprendre les fondamentaux essentiels de la prise de parole en public.
- Maîtriser les outils de gestion du stress, de la voix, de la gestuelle et de la relation à l'auditoire.
- Préparer et délivrer des interventions orales percutantes, adaptées à différents contextes.
- Analyser et évaluer ses propres prestations ainsi que celles de ses pairs

Programme de la formation

Module 1 — Fondamentaux et Ressources Physiques

- Pratiques de base de la prise de parole en public.
- Gestion du stress et mobilisation des ressources physiques pour une meilleure présence.
- Exploration et élargissement de la palette vocale pour capter l'attention.

Module 2 — Communication et Posture

- Techniques avancées de communication verbale et non verbale.
- Maîtrise de la gestuelle et de la posture d'orateur.

Module 3 — Structuration et Impact du Discours

- Écriture et structuration du discours pour une transmission claire des messages.

- Maîtrise des formats de temps et techniques de pitch pour des interventions concises.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie** : Présentation interactive illustrée par des cas concrets et partage d'expériences entre participants.
- **Supports** : Envoi de supports numériques et d'une documentation détaillée après la session.
- **Évaluation finale** : Prestation debout et sans notes (3 à 5 minutes) soumise à une évaluation des compétences acquises.
- **Suivi** : Retour oral individuel personnalisé par le formateur et remise d'une attestation de participation AELO

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia **RABEHI** pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit Individuel à la Formation (DIF), financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

Céline BONVALOT

-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info